M. Epp: J'arrive à vous dans un instant mon ami. Il y a le député de Northumberland-Miramichi, un des deux députés dont nous nous sommes débarrassés. Il prétend que le parti conservateur est désuni, mais que les libéraux sont unis.

Une voix: Allez dire cela à Jim Richardson.

M. Epp: Parlons d'un article paru dans un journal qui est connu pour ses tendances libérales, le *Star* de Toronto. Il publie aujourd'hui, en première page, un article intitulé: «Trudeau fait face à une mutinerie à cause du bill sur les emplois».

Le gouvernement Trudeau fait face à une rébellion de l'arrière-ban s'il insiste pour faire adopter un bill qui limiterait encore davantage les prestations d'assurance-chômage payables aux chômeurs canadiens.

• (2110)

L'article poursuit . . .

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Comme d'habitude, l'opposition tire ses idées des journaux. Je n'ai pas donné d'entrevue au Star de Toronto et le député ferait mieux de ne pas se monter la tête avec ce qu'il lit dans un article de journal.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. La présidence a de la difficulté à voir s'il s'agit ou non d'un rappel au Règlement. Je n'ai pas entendu ce que le député avait à dire.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Merci, monsieur l'Orateur. Il me semble particulièrement difficile ce soir d'obtenir l'attention de l'opposition. Le député qui est en train de faire un discours tire ses idées sur l'état du parti libéral de ce qu'il lit dans la presse.

Des voix: Oh!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Ce n'est pas un rappel au Règlement. A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Epp: Merci, monsieur l'Orateur. J'ai cru, quand il a invoqué le Règlement, que le député essayait, mine de rien, de dire à la Chambre qu'il voulait que je lise la motion. Je n'ai pas à prouver que je puis lire, mais lui si et c'est pourquoi il l'a lue. J'aimerais continuer à citer l'article, qui dit...

Une voix: Et la motion?

M. Epp: Eh bien, cela fait partie de la motion. Il dit:

Le gouvernement pourrait tomber si le député David Rooney, de Terre-Neuve, convainc les quatre autres libéraux de l'Atlantique qui, à ce qu'il dit, sont aussi opposés au bill de se joindre à lui pour voter contre.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je peux difficilement rattacher les commentaires du député à la motion dont la Chambre est saisie. Il est difficile de les rattacher aux crédits de un dollar.

M. Epp: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je reviens à la motion. J'ai voulu simplement rappeler à Votre Honneur quelques attitudes que la motion a suscitées. Je veux y répondre et je reviendrai à la motion dans une minute. On a affirmé

Crédits de un dollar

que la motion n'était pas importante. Permettez que je finisse, monsieur l'Orateur. L'article affirme:

Les cinq, a-t-il dit, ont convenu que le bill leur était inacceptable dans sa forme actuelle.

Maintenant, monsieur l'Orateur, au sujet de la motion, le député a dit que nous n'étions pas tous d'accord. Eh bien, à la fin de cet article, on lit ceci:

Rooney affirme que quatre autres libéraux des Maritimes s'opposent au bill avec lui. Ces députés libéraux sont . . .

Des voix: Règlement.

M. Epp: Ce sont Rompkey, Breau, Corbin et Maurice Dionne.

Des voix: Oh, oh!

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je me demande où est Maurice Dionne. Où est-il?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Madawaska-Victoria (M. Corbin) veut-il soulever la question de privilège?

M. Corbin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas soulever la question de privilège et faire perdre le temps de la Chambre. Le député a délibérément trompé la Chambre en citant de travers cet article et je voudrais qu'il le lise tel quel.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Tantôt la présidence a informé la Chambre qu'il était impossible d'entendre les propos des députés. Il est donc très difficile de savoir si le député de Provencher (M. Epp) commentait la motion. J'ai perdu l'essentiel de ses propos. Je lui ai demandé de s'en tenir à la motion dont la Chambre est saisie. J'espère que la Chambre comprendra la situation de la présidence et voudra lui permettre d'entendre le député de Provencher.

M. Beatty: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Vous avez entendu le député de l'autre côté dire que mon honorable ami, le député de Provencher, avait délibérément induit la Chambre en erreur. Si je comprends bien . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. La parole est au député de Provencher.

Des voix: Retirez ce que vous avez dit!

M. Corbin: Vous avez menti!

Des voix: Oh!

M. Muir: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Combien de temps encore pourra-t-il continuer ainsi? Il vient de dire que mon honorable ami a menti. Il établit un précédent. Nous pourrions tous parler comme lui.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La présidence vient de signaler encore une fois à la Chambre qu'elle n'entend pas ce que disent les députés. Il y a trop de bruit. Il y a trop de chahut d'un côté comme de l'autre. Je n'ai pas entendu les observations du député de Madawaska-Victoria.

Des voix: Oh!